

*Attribution de temps*

de mesures prévues dans le budget, alors que le ministère des Finances lui-même a essayé de le modifier à l'étape de l'étude au comité, mais a vu tous ses amendements rejetés parce qu'irrecevables?

Au lieu de nous donner le temps de l'étudier et d'entendre le point de vue des Canadiens de tout le pays qui craignent que l'érosion de l'universalité dans ce domaine ne mène à son érosion dans tant d'autres domaines, le gouvernement nous demande de renoncer au débat, de laisser les éditorialistes s'en charger et d'espérer qu'ils prendront le temps d'attirer l'attention des Canadiens sur cette importante question.

Cela est scandaleux, madame la Présidente. C'est scandaleux non seulement parce que c'est une mesure de clôture, mais surtout parce que c'est la clôture d'un débat aussi important. On ne devrait pas permettre cela. Compte tenu du fait que le ministère des Finances n'a pas réussi à présenter ses amendements à l'étape de l'étude en comité, et compte tenu aussi du fait que cet échec signifie sans doute que le projet de loi lui-même est vicié et doit être modifié, j'estime que le gouvernement devrait retirer le projet de loi, renoncer à le faire adopter cette semaine, présenter une modification de la Loi de l'impôt sur le revenu au début de la nouvelle année et mettre de côté le recouvrement des prestations jusqu'à ce que les Canadiens aient eu le temps de discuter de cette mesure partout dans le pays.

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Madame la Présidente, dans bien des années, lorsque les jeunes Canadiens étudieront l'histoire de leur pays, ils apprendront que 1989 est l'année où le gouvernement du Canada a décidé d'abandonner un des principes fondamentaux de l'identité canadienne. Être Canadien signifie que, si l'on tombe malade, peu importe qu'on soit riche ou pauvre, et qu'on habite à Terre-Neuve ou en Saskatchewan, on bénéficie de soins médicaux satisfaisants. Cela signifie que les enfants vont à l'école, sans que les parents aient à payer des frais supplémentaires. Ces derniers ne sont pas obligés de les envoyer à leurs frais dans des écoles privées ou spéciales. La contribution qu'ils versent par le biais du régime d'impôt général permet d'assurer cette instruction. Cela signifie que, si l'on élève des enfants, on touche tous les mois un chèque d'allocation familiale, jusqu'à ce que les enfants atteignent l'âge de 18 ans. Et cela signifie que, si l'on est une personne âgée, peu importe qu'on soit riche ou pauvre et peu importe l'origi-

ne ethnique, la religion ou l'endroit où l'on habite, on reçoit une pension. C'est ce que signifie être Canadien.

Cette année, le gouvernement a décidé de changer tout cela, de sacrifier le principe de l'universalité. Le gouvernement dit qu'il en a assez. Il ne veut pas d'un régime équitable pour tous les Canadiens, il veut qu'on demande la charité. Si l'on peut prouver au gouvernement qu'on est assez pauvre pour recevoir une pension, alors on en recevra une. Si l'on est assez pauvre pour avoir besoin d'allocations familiales, alors on en touchera, mais seulement si l'on peut prouver qu'on est assez pauvre.

Cela signifie que nous retournons à l'époque révolue de l'examen des ressources, expérience dégradante. Nous sommes à l'époque des conservateurs. C'est ce que signifie être conservateur dans notre pays. Je présume que les personnes qui suivent nos délibérations à la télévision aujourd'hui et qui cherchent à comprendre ce qui s'y passe, constateront que, ce à quoi ils assistent, c'est à la disparition de l'identité canadienne. S'ils cherchent bien ce qui se cache derrière les propos tenus par les divers ministres, c'est l'Accord de libre-échange qui leur sautera aux yeux. Parce que cet accord dit que notre pays a convenu d'aligner ses programmes sociaux sur ceux des États-Unis.

• (1200)

Nous savons que le régime des soins de santé est catastrophique aux États-Unis. Nous savons que le soutien de la famille est le cadet des soucis du gouvernement américain. C'est la vie à l'américaine! C'est ce qui est en train de nous arriver au Canada. Pour empirer les choses, le gouvernement ne se contente pas d'anéantir un principe qui nous distingue en tant que Canadiens, il nous dit: «Nous ne voulons pas que les députés de l'opposition discutent de cette question à la Chambre parce que les gens qui nous écoutent à la maison seront au courant de ce qui se passe.» Il a donc décidé de nous bâillonner, de couper court au débat. Il recourt à des méthodes dictatoriales et totalitaires pour empêcher le Parlement du Canada d'expliquer à la population canadienne où il s'en va.

C'est un jour bien sombre dans l'histoire de la liberté d'expression. C'est un jour sombre pour ceux qui croient aux principes fondamentaux de la démocratie parlementaire. C'est un jour sombre pour les Canadiens qui